EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 10 avril 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du CANTAL

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation : 25 mars 2024

Date d'affichage: 25 mars 2024

Vote: Pour: 22

Contre:0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'avril

A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.

Présents: Alain BARRES, Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE Robert PISSAVY, Roland VIDAL, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Béatrice THOMAS, Annie COUDERC, Gilbert CROS, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Pierre JUILLARD.

<u>Présents par procuration</u>: Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE.

Absent : Félix ROCHE.

Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE

OBJET: Affectation du résultat du budget du CAMPING MUNICIPAL LE STALAPOS 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023, budget du CAMPING MUNICIPAL LE STALAPOS.

dи

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024 Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_028_2024-BF A G E D I

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice précèdé du signe + (excédent) ou - (déficit)	14 066,89	
B. Résultats anténeurs reportés ligne 003 ou compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-4 821,34	
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	9 245,55	
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (sidéficit) R 001 (siexeédent)	-7 191,13	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précède du signe + ou -) Beson de financement Excédent de financement (1)	0,00	
Besoin de financement F. = D. + E.	7 191,1:	
AFFECTATION =C. = G. + H.	9 245,5	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	7 191,1	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 054,4	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

ETLOrigine: enprunt: 0,00, subvention: 0,00 ou autofinancement: 0,00.
12) Eventuellement, peur la part expectant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
3) Le code des restes à réaliser de la Section de fonctionnement n'est pais pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à ristiser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des resultats.
(4) En de das, lin y a pais d'affectation.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024 Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_028_2024-BF AGEDI

de fr